

Pour les femmes sénégalaises, l'évolution est réelle, quoique variable

Dépêche No. 305 d'Afrobaromètre | Thomas Isbell, David Jacobs, et Christina Scheller

Sommaire

L'inégalité politique, économique, et sociale des femmes en Afrique a alimenté d'importantes discussions dans le monde depuis les années '50, lorsque l'Organisation des Nations Unies (ONU) a commencé à s'intéresser aux effets nuisibles des pratiques traditionnelles sur les femmes à travers le continent. Les groupes de défense des droits de l'homme ont essayé de faire pression sur les gouvernements africains afin de favoriser l'accès des femmes à l'éducation, à la santé, aux opportunités économiques, et à la participation à la gouvernance et à la politique (Murungu, 2017). Les états membres de l'ONU ont fait de la promotion de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes leur Objectif de Développement Durable No. 5 (ONU, 2019). Quand bien même il y a lieu d'être optimiste quant au progrès vers l'égalité des femmes, les défis demeurent nombreux (ONU, 2016).

Le Sénégal a adopté plusieurs mesures en faveur des droits des femmes, comme par exemple l'inclusion de l'égalité des sexes dans sa Constitution (Article 7), la ratification de la Convention sur l'Élimination de Toutes les Formes de Discrimination à l'égard des Femmes, la création de l'Observatoire Nationale de la Parité (2017), et l'élaboration d'une Stratégie Nationale pour l'Égalité et l'Équité des Genres (ONU Femmes, 2018; ONU Droits de l'Homme, 2015). Après l'adoption en 2010 d'une loi sur la parité conçue pour faire en sorte que la moitié de tous les postes politiques soient occupés par des femmes, les élections de 2012 ont consacré l'élection au Parlement d'un nombre record de 64 femmes. Mais tandis que certains signalent les avantages pour les femmes d'avoir des représentants et des modèles de référence qui militent en faveur de leur autonomisation, d'autres pensent que les femmes profitent ainsi d'un chemin de facilité pour entrer en politique sur la base de leur sexe et non par mérite, freinant de ce fait le développement et la démocratie (Hirsch, 2012).

Dans cette dépêche, nous nous servons des données d'enquête d'Afrobaromètre pour explorer les attitudes et opinions populaires des Sénégalais ordinaires par rapport aux droits et à l'égalité des sexes. Nous observons que les Sénégalais soutiennent généralement l'égalité d'opportunité en faveur des femmes. La majorité des répondants pensent que les femmes devraient avoir la même chance d'être élues à des postes politiques et bénéficier des mêmes droits que les hommes de posséder ou d'hériter de terres. Pourtant les femmes traînent toujours derrière les hommes sur nombre d'aspects de la société, surtout par rapport aux opportunités économiques et à l'accès aux ressources.

Enquête d'Afrobaromètre

Afrobaromètre dirige un réseau panafricain et indépendant de recherches qui mène des enquêtes d'opinion publique sur la démocratie, la gouvernance, les conditions économiques, et d'autres questions connexes dans les pays africains. Sept rounds d'enquêtes ont été réalisés dans un maximum de 38 pays depuis 1999. Afrobaromètre réalise des entretiens face-à-face dans la langue du répondant avec des échantillons représentatifs à l'échelle nationale.

L'équipe d'Afrobaromètre au Sénégal, conduite par Carrefour d'Etude et de Recherche – Action pour le Développement et la Démocratie (CERADD), s'est entretenue avec 1.200 adultes sénégalais en décembre 2017. Un échantillon de cette taille produit des résultats nationaux avec des marges d'erreur de +/-3 points de pourcentage à un niveau de confiance de 95%. Des enquêtes ont été précédemment réalisées au Sénégal en 2002, 2005, 2008, 2013, et 2014.

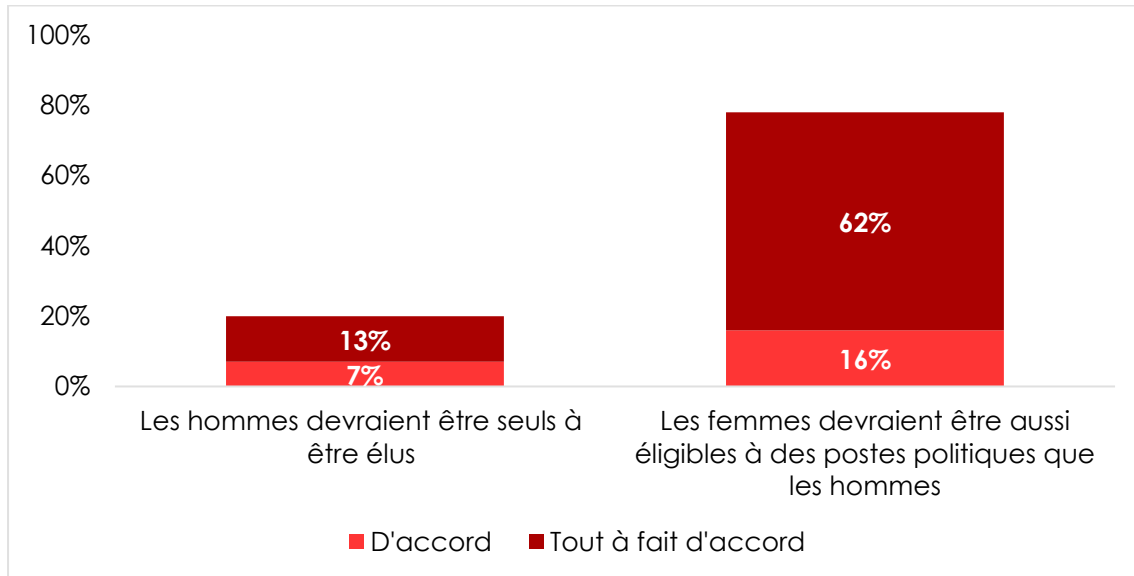
Résultats clés

- Les Sénégalais soutiennent globalement l'égalité d'opportunité et sont satisfaits de la promotion par le gouvernement de l'égalité des sexes.
 - Plus de trois-quarts (78%) des répondants affirment que les femmes devraient avoir la même chance que les hommes d'être élues à des postes politiques. Ce soutien s'est accru de 14 points de pourcentage depuis 2013.
 - La majorité (59%) des Sénégalais approuvent des efforts du gouvernement de promouvoir l'égalité des droits et d'opportunité en faveur des femmes.
 - Une majorité semblable (57%) rapportent une amélioration de l'égalité d'opportunité et du traitement réservé aux femmes par rapport à quelques années auparavant. Les hommes sont plus susceptibles que les femmes de percevoir cette avancée.
 - Néanmoins, 8% des femmes déclarent avoir été victimes de discrimination basée sur le genre durant l'année précédente.
- Les disparités deviennent plus évidentes lorsque nous nous penchons sur l'accès des femmes à l'emploi et à d'autres ressources.
 - Quatre sur cinq Sénégalais (82%) affirment que les femmes bénéficient aujourd'hui d'une chance égale d'obtenir un travail rémunéré. Mais plus de la moitié (52%) pensent que les hommes devraient avoir priorité lorsque l'emploi se fait rare.
 - Les hommes sont deux fois plus susceptibles que les femmes d'avoir un emploi rémunéré (49% contre 24%) et prétendre exercer un pouvoir de décision financière (60% contre 31%).
 - Plus de deux-tiers (69%) des Sénégalais affirment que les femmes devraient avoir les mêmes droits de posséder et hériter des terres que les hommes, mais 53% seulement pensent qu'elles jouissent déjà de ces droits.
 - Les hommes sont plus susceptibles de posséder personnellement des téléphones mobiles, des postes radios, des postes téléviseurs, des ordinateurs, des voitures et motos, et des comptes bancaires que les femmes.
 - Les femmes sont plus susceptibles que les hommes de signaler des difficultés d'accès à certains services publics de base.
- En dépit de ces inégalités persistantes, les hommes et les femmes sénégalais rapportent des niveaux similaires d'engagement politique et civique.
 - Les hommes et les femmes ont affiché des taux de participation similaires aux dernières élections et n'affichent pas de différence quant à leur sentiment de proximité à un parti politique.
 - Les femmes sont quelque peu plus enclines d'appartenir à une association de volontaires ou un groupe communautaire que les hommes, quand bien même ces derniers ont plus de chance d'occuper un poste de responsabilité au sein de ces entités.

Les femmes devraient-elles jouir d'une chance égale de se faire élire?

Presque quatre sur cinq Sénégalais (78%) affirment que les femmes devraient jouir d'une chance égale que les hommes de se faire élire à une charge publique, y compris 62% qui sont « tout à fait d'accord » avec cette opinion (Figure 1). Le soutien à l'égalité des chances dans les urnes, qui est plus élevé que la moyenne de 71% à travers 34 pays enquêtés en 2016/2018, s'est accru de 14 points de pourcentage depuis 2013 (Figure 2).

Figure 1: Les femmes devraient jouir d'une chance égale de se faire élire | Sénégal | 2017

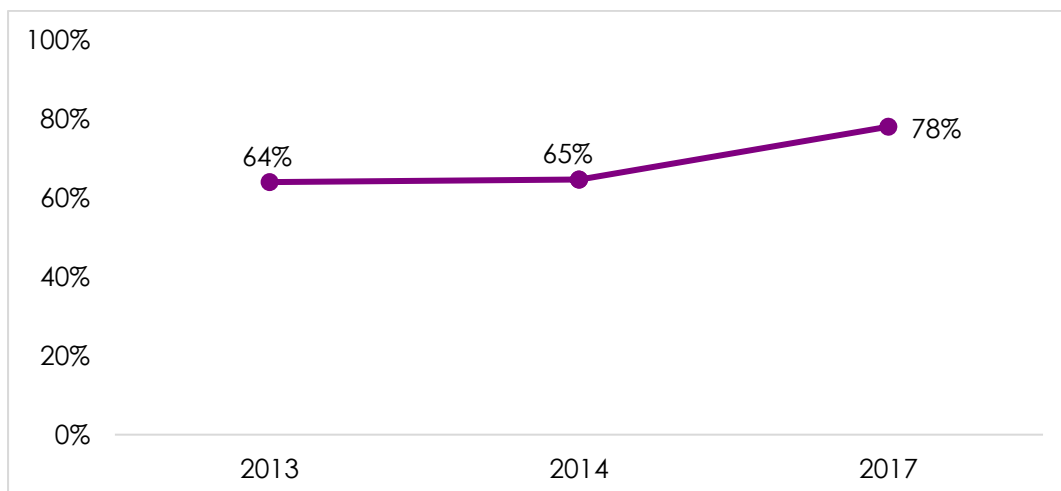


Question posée aux répondants: Laquelle des affirmations suivantes est la plus proche de votre opinion?

Affirmation 1: Les hommes font mieux la politique que les femmes, et devraient être seuls à être élus à des postes politiques.

Affirmation 2: Les femmes devraient être aussi éligibles à des postes politiques que les hommes.

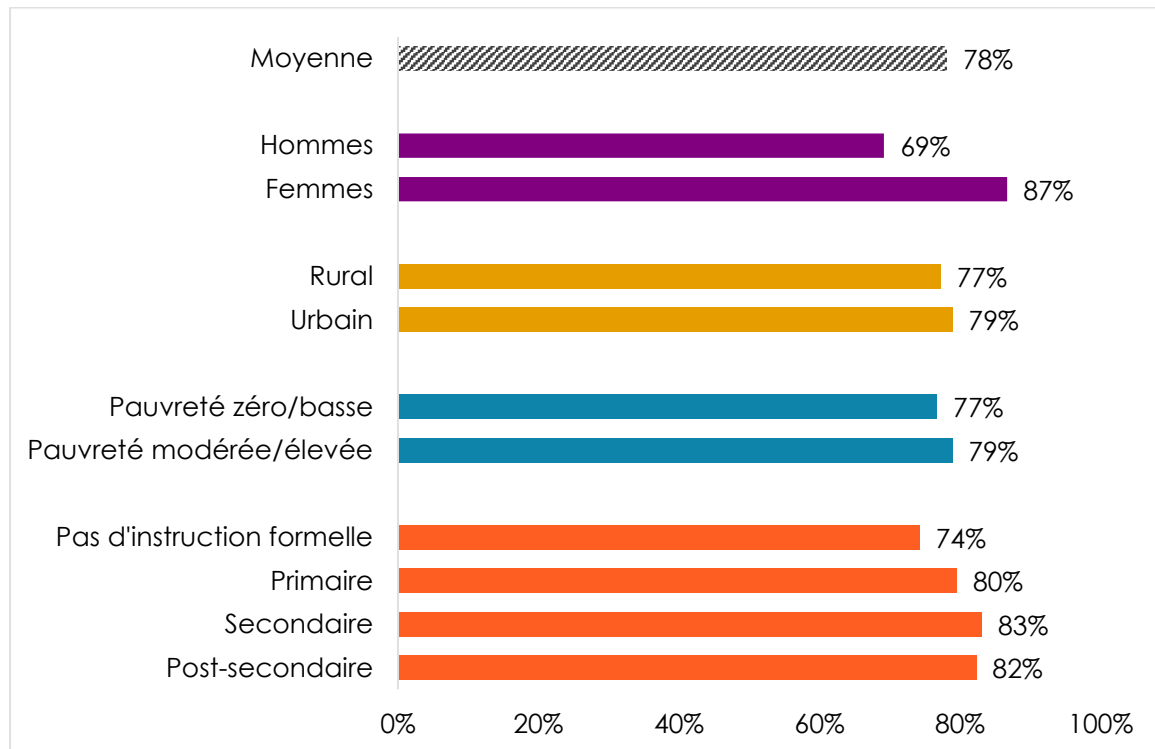
Figure 2: Les femmes devraient jouir d'une chance égale de se faire élire | Sénégal | 2013-2017



% qui sont « d'accord » ou « tout à fait d'accord » pour dire que les femmes devraient avoir la même chance que les hommes de se faire élire à une charge politique

Les femmes sont beaucoup plus susceptibles que les hommes de soutenir l'égalité des chances de se faire élire, à 87% contre 69%. Le niveau d'instruction accroît également le soutien, mais les divergences basées sur le milieu urbain ou rural de résidence et le statut économique¹ sont négligeables (Figure 3).

Figure 3: Les femmes devraient jouir d'une chance égale de se faire élire | par groupe socio-démographique | Sénégal | 2017



% qui sont « d'accord » ou « tout à fait d'accord » pour dire que les femmes devraient avoir la même chance que les hommes de se faire élire à une charge politique

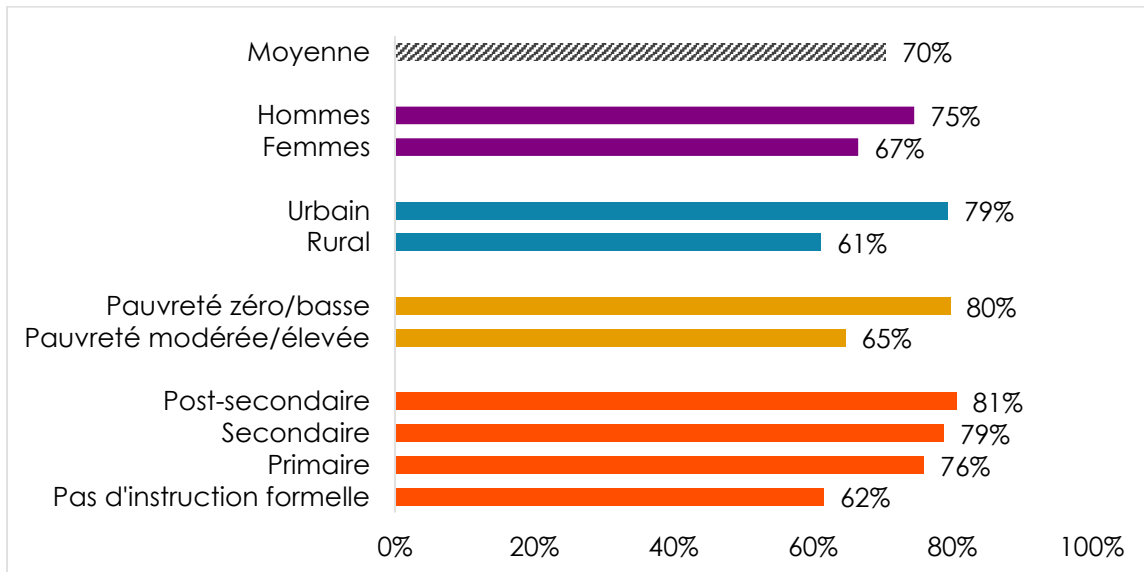
Performance gouvernementale et expérience de discrimination

Sept Sénégalais sur 10 (70%) affirment que le gouvernement réussit « assez bien » ou « très bien » à promouvoir l'égalité des droits et opportunités en faveur des femmes. Les hommes sont plus susceptibles que les femmes d'approuver la performance du gouvernement, à 75% contre 67%. L'approbation est également plus répandue parmi les citoyens urbains, économiquement mieux lotis, et mieux instruits, reflétant peut-être les opportunités meilleures dont les femmes qui appartiennent à ces groupes démographiques jouissent (Figure 4).

La majorité des Sénégalais perçoivent également une avancée: 57% affirment que l'égalité d'opportunité et de traitement des femmes est devenue « meilleure » ou « bien meilleure » par rapport à « quelques années » auparavant, tandis que 25% affirment que les choses sont demeurées pareilles et 16% pensent qu'elles se sont empirées. De même, les répondants urbains (63%), de sexe masculin (59%), et les mieux nantis (61%) sont plus susceptibles que les répondants ruraux (51%), de sexe féminin (55%), et les plus pauvres (54%) de penser que les choses se sont améliorées (Figure 5).

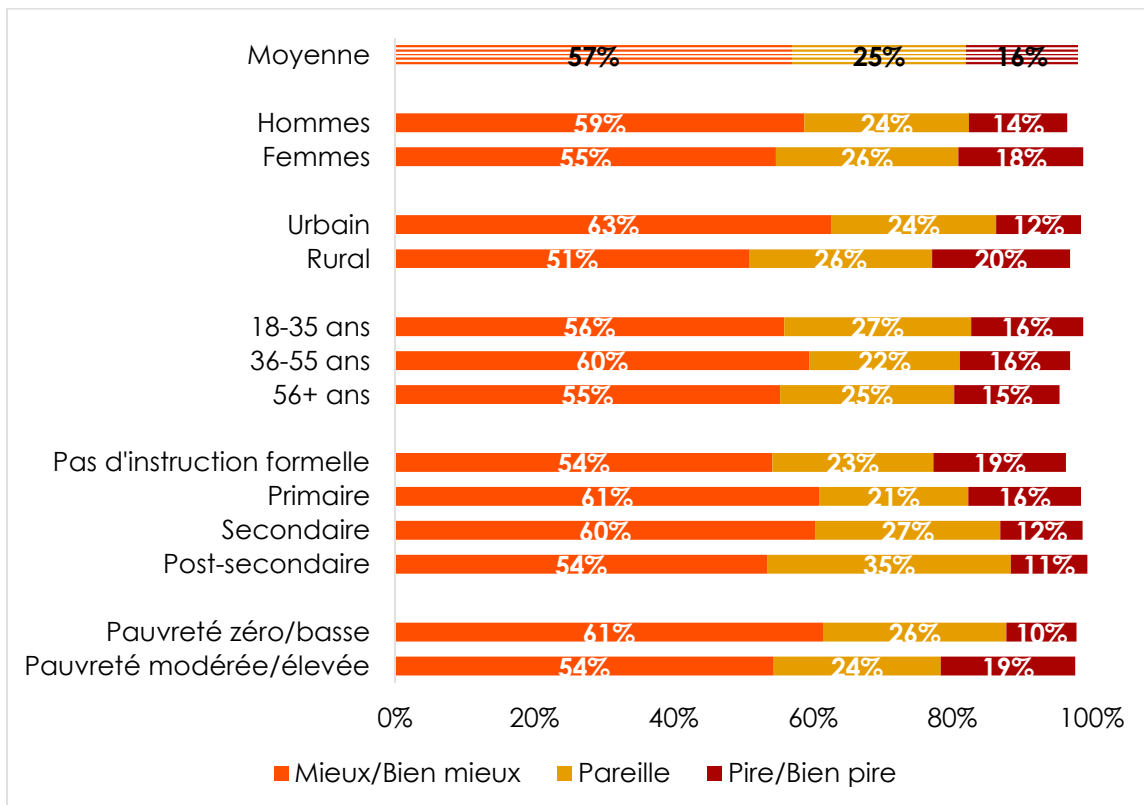
¹ L'Indice de Pauvreté Vécue d'Afrobaromètre mesure les niveaux de dénuement matériel des répondants en cherchant à savoir à quelle fréquence eux-mêmes ou leurs familles ont dû vivre sans les nécessités de base (assez de nourriture, assez d'eau, des soins médicaux, assez de combustible pour la cuisson des repas, et un revenu en espèces) durant l'année précédente.

Figure 4: Bonne performance du gouvernement dans la promotion de l'égalité des femmes | par groupe socio-démographique | Sénégal | 2017



Question posée aux répondants: Qualifier la manière, bonne ou mauvaise, dont le gouvernement actuel répond aux préoccupations suivantes, ou n'en avez-vous pas suffisamment entendu parler pour vous prononcer: Promotion de l'égalité des droits et des chances en faveur des femmes? (% qui répondent « assez bien » ou « très bien »)

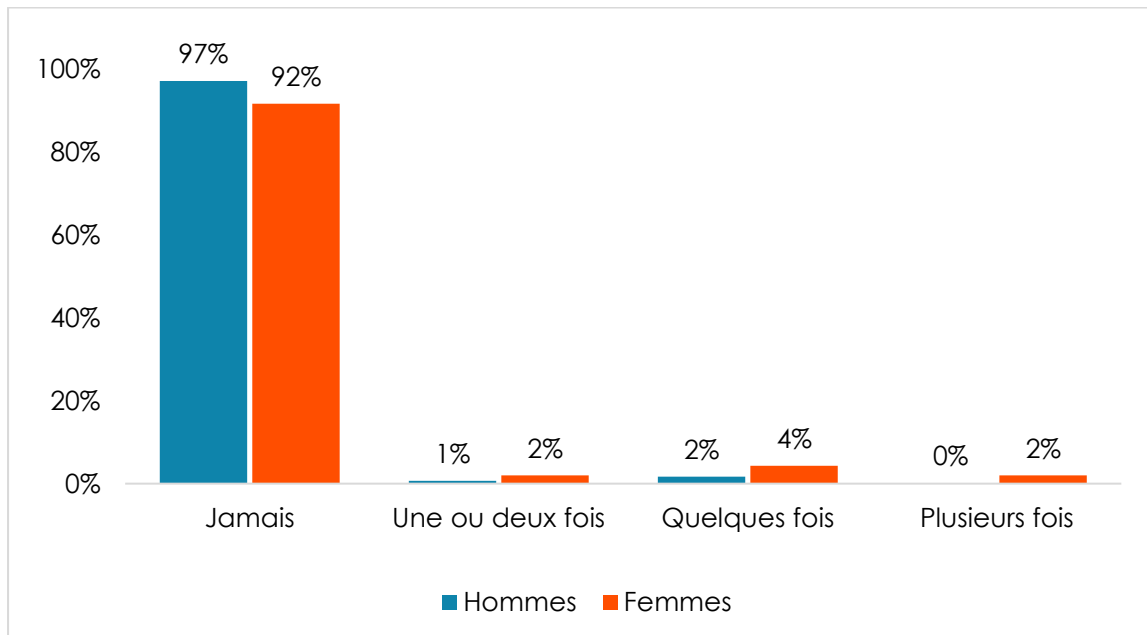
Figure 5: Meilleure ou pire: Egalité d'opportunité et de traitement en faveur des femmes | par groupe socio-démographique | Sénégal | 2017



Question posée aux répondants: Dites-moi, s'il vous plaît, si la situation des choses suivantes est pire ou meilleure aujourd'hui qu'il y a quelques années, ou si elles sont demeurées à peu près pareilles: Egalité de chances et de traitement en faveur des femmes?

Fait encourageant, la grande majorité des Sénégalais affirment n'avoir pas éprouvé d'acte de discrimination basée sur le genre durant l'année précédant l'enquête. Mais les femmes étaient presque trois fois plus susceptibles que les hommes d'être victimes de discrimination (8% contre 3%) (Figure 6).

Figure 6: Expérience de discrimination basée sur le genre | par genre | Sénégal | 2017



Question posée aux répondants: Au cours de l'année dernière, à quelle fréquence, le cas échéant, avez-vous personnellement été l'objet de discrimination ou harcelé sur la base de votre sexe?

Emploi et accès aux ressources

Quand bien même beaucoup de Sénégalais soutiennent la participation des femmes en politique et pensent que le gouvernement réussit bien à promouvoir l'égalité, les femmes traînent toujours derrière les hommes en ce qui concerne l'accès à l'emploi, aux terres, et à d'autres ressources.

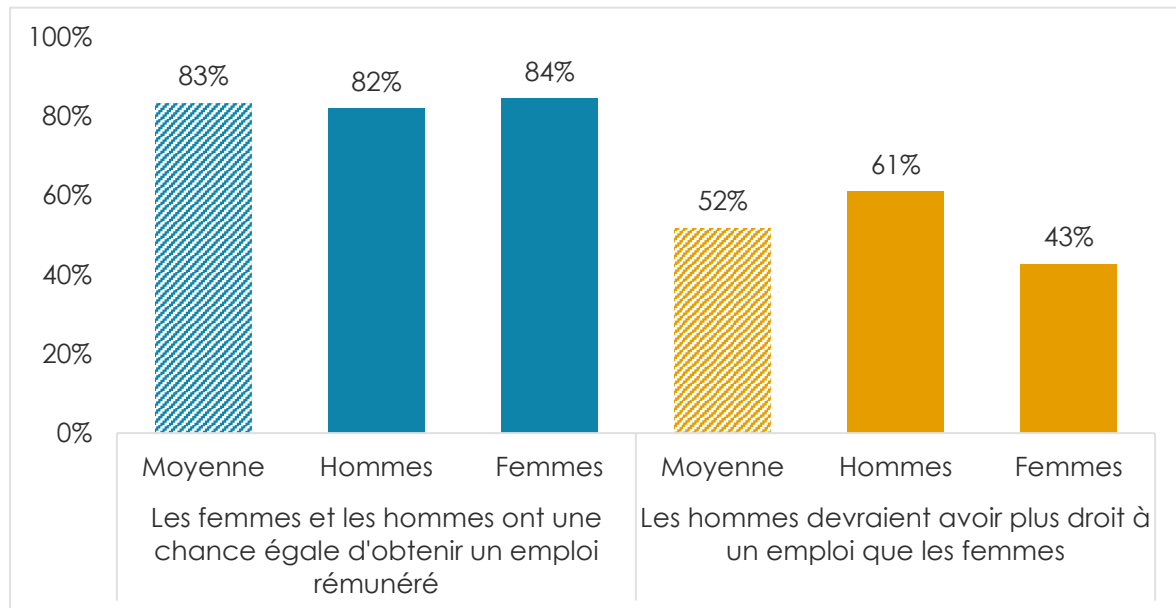
D'une part, plus de huit sur 10 hommes (82%) et femmes (84%) sont d'accord pour dire que les deux sexes ont une chance égale d'obtenir un travail rémunéré. Cependant, la majorité (52%) des répondants sont également d'accord pour dire que lorsque l'emploi se fait rare, les hommes devraient plus avoir droit à un emploi que les femmes. Les femmes (43%) sont considérablement moins susceptibles d'être d'accord avec cette opinion que les hommes (61%) (Figure 7).

Faites vos propres analyses des données d'Afrobaromètre – quels que soit le sujet, le pays et le round d'enquêtes. C'est facile et gratuit à l'adresse www.afrobarometer.org/online-data-analysis.

Et en réalité, les hommes sont deux fois plus susceptibles que les femmes d'avoir un emploi rémunéré. La moitié (49%) des hommes sont employés à mi-temps ou à temps plein, tandis que 24% seulement des femmes rapportent de même. Dans le même temps, un quart (26%) des femmes rapportent être sans

emploi et en rechercher, tandis que 18% seulement des hommes en disent de même (Figure 8). Ceci suggère que quand bien même beaucoup de Sénégalais perçoivent l'égalité des sexes sur le marché du travail, les choses pourraient ne pas être équitables en réalité.

Figure 7: Egalité de chance à l'emploi en faveur les femmes | par sexe | Sénégal
 | 2017

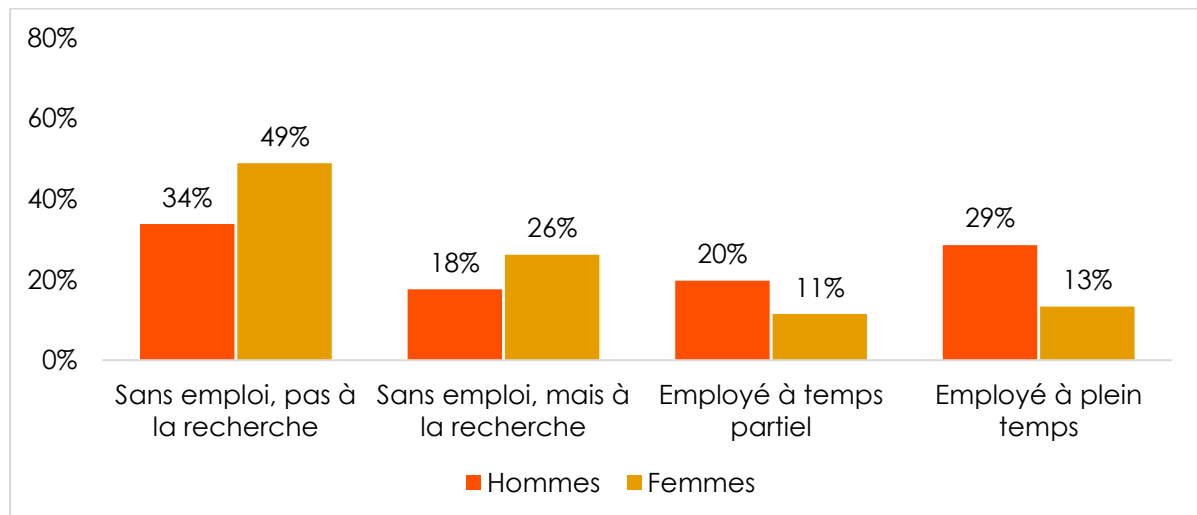


Question posée aux répondants: Pour chacune des affirmations suivantes, veuillez me dire si vous êtes en désaccord ou d'accord, ou n'en avez-vous pas assez entendu pour vous exprimer? (% qui sont « d'accord » ou « tout à fait d'accord »)

Les femmes et les hommes ont aujourd'hui dans notre pays les mêmes chances d'avoir un emploi qui rapporte un revenu.

Lorsque l'emploi se fait rare, les hommes devraient plus avoir droit à un emploi que les femmes.

Figure 8: Situation professionnelle | par sexe | Sénégal | 2017

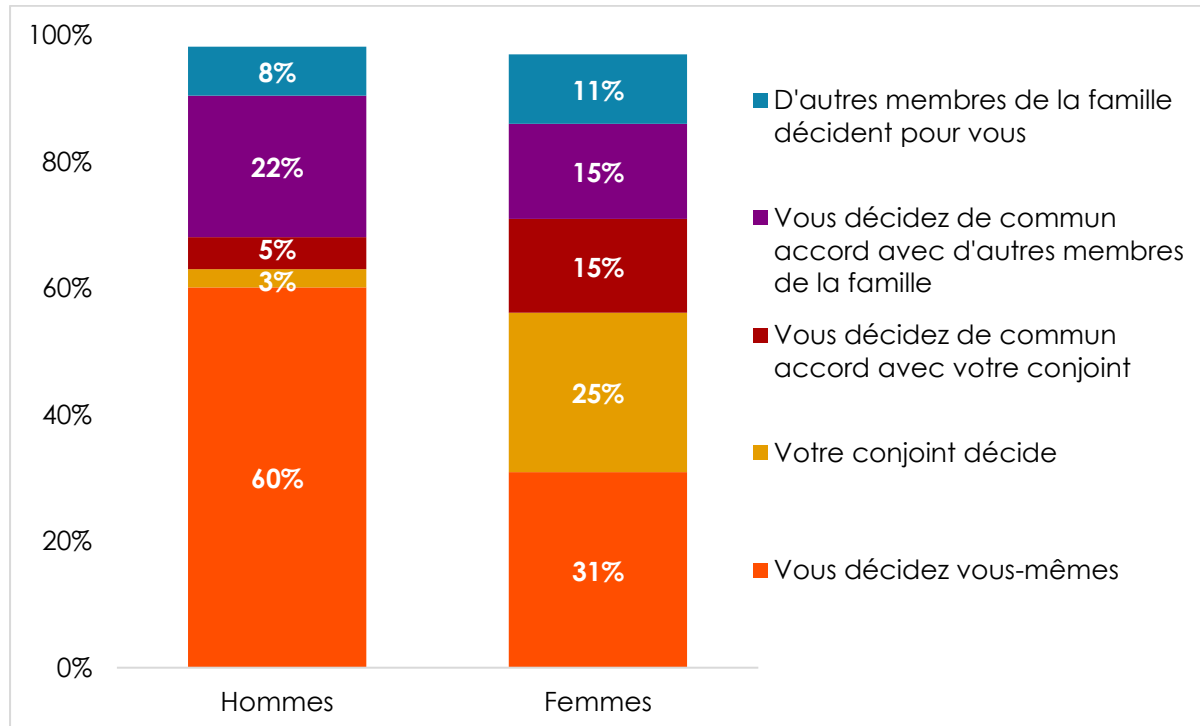


Question posée aux répondants: Exercez-vous un travail salarié? (Si oui:] Est-ce un emploi à plein temps ou à temps partiel? [Si non:] Êtes-vous présentement à la recherche d'un emploi?

Les hommes sont également deux fois plus susceptibles que les femmes (60% contre 31%) d'affirmer qu'ils décident de comment dépenser l'argent dont ils disposent ou qu'ils gagnent. Plus d'un tiers des femmes (36%) affirment que leur conjoint ou un autre membre de la famille prend les décisions financières pour elles, tandis que 30% affirment prendre les décisions de commun accord avec leur conjoint ou d'autres membres de la famille. En comparaison, 11%

seulement des hommes affirment que leur conjoint ou d'autres membres de la famille prennent les décisions financières pour eux, tandis que 27% affirment prendre les décisions de commun accord avec leur famille (Figure 9).

Figure 9: Qui décide de comment dépenser l'argent dont vous disposez ou que vous avez gagné? | par sexe | Sénégal | 2017



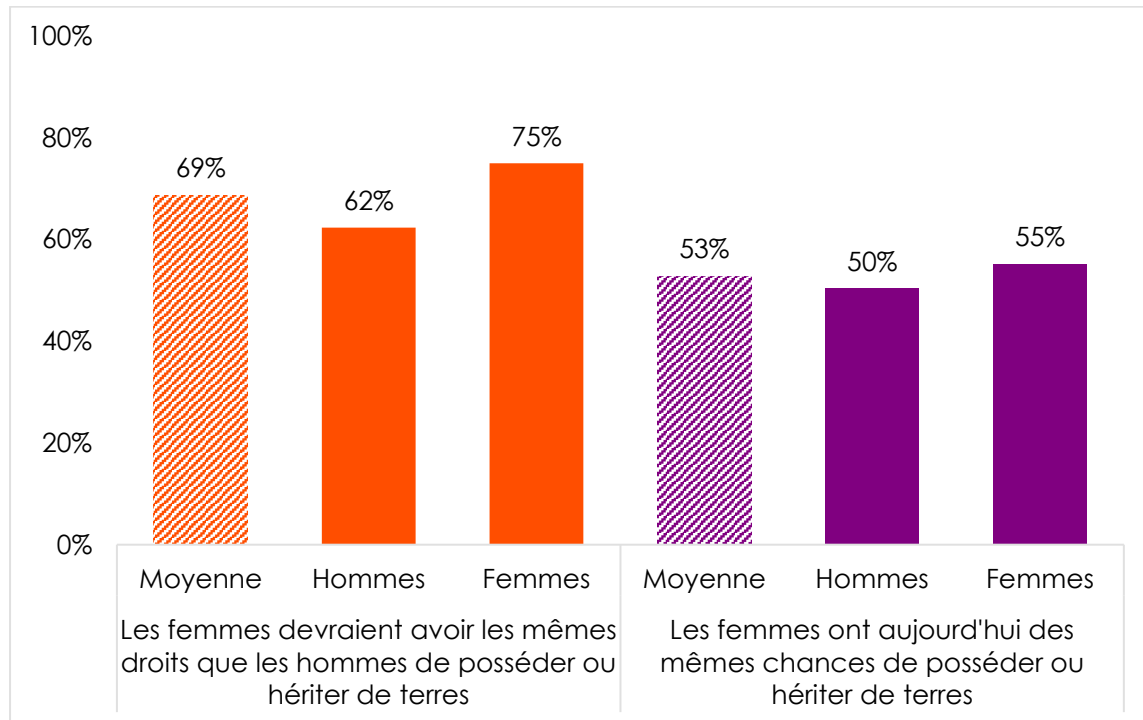
Question posée aux répondants: De quelles façons les décisions sont-elles prises, quant à la gestion des revenus que vous gagnez en travaillant, en faisant des affaires, en faisant du commerce, ou en vous livrant à d'autres activités?

En ce qui concerne la propriété foncière, plus de deux-tiers (69%) des Sénégalais sont d'accord pour dire que les femmes et les hommes devraient jouir des mêmes droits de posséder ou hériter de terres. Les hommes sont cependant moins susceptibles que les femmes d'être d'accord (62% contre 75%) (Figure 10).

Par ailleurs, seulement 55% des femmes et 50% des hommes sont d'accord pour dire que les femmes jouissent réellement de chances égales de posséder ou hériter de terres. Ceci suggère que quand bien même la majorité des personnes soutiennent l'idée d'une égalité de l'accès au foncier, ce n'est pas encore possible pour beaucoup de femmes.

Le soutien à la propriété foncière des femmes varié également d'un groupe socio-démographique à l'autre (Figure 11). Tandis que trois-quarts (74%) des citoyens sénégalais soutiennent l'égalité d'opportunité en faveur des femmes, 63% seulement des résidents ruraux en font de même. De même, 80% de ceux qui affichent un niveau d'instruction post-secondaire sont d'accord pour dire que les femmes devraient jouir des mêmes droits que les hommes en ce qui concerne la propriété foncière, mais 63% seulement des répondants sans instruction formelle sont d'accord.

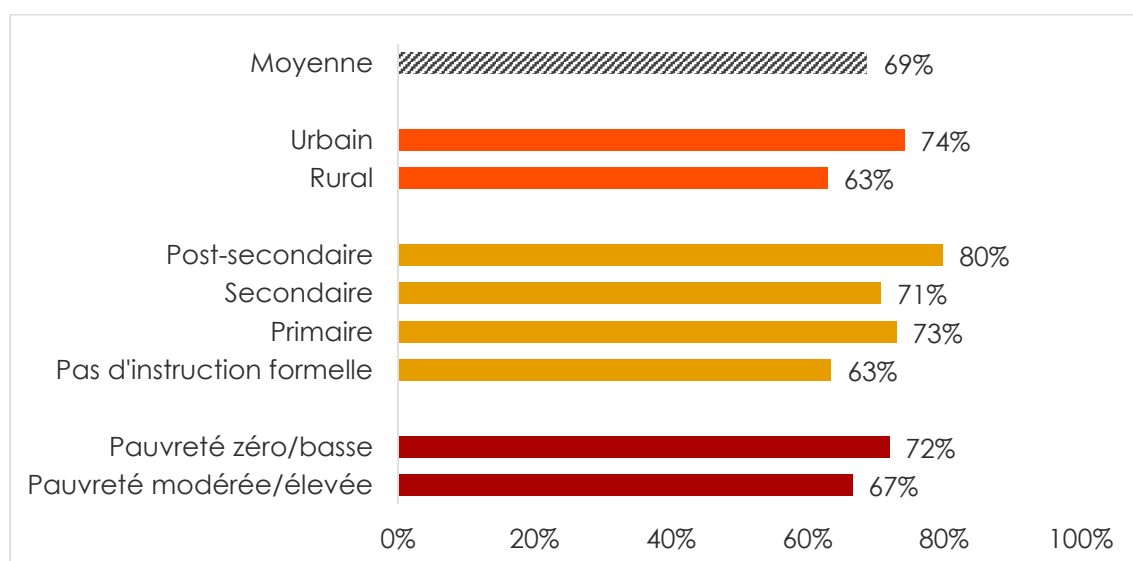
Figure 10: Egalité des droits à posséder ou à hériter de terres | par sexe | Sénégal | 2017



Question posée aux répondants: Pour chacune des affirmations suivantes, veuillez me dire si vous êtes en désaccord ou d'accord, ou n'en avez-vous pas assez entendu pour vous exprimer? (% qui sont « d'accord » ou « tout à fait d'accord »)

Les femmes devraient avoir les mêmes droits que les hommes de posséder ou hériter de terres.
 Dans notre pays aujourd'hui, les femmes et les hommes jouissent des mêmes chances de posséder ou hériter de terres.

Figure 11: Les femmes devraient jouir des mêmes droits à posséder ou hériter de terres | par groupe socio-démographique | Sénégal | 2017

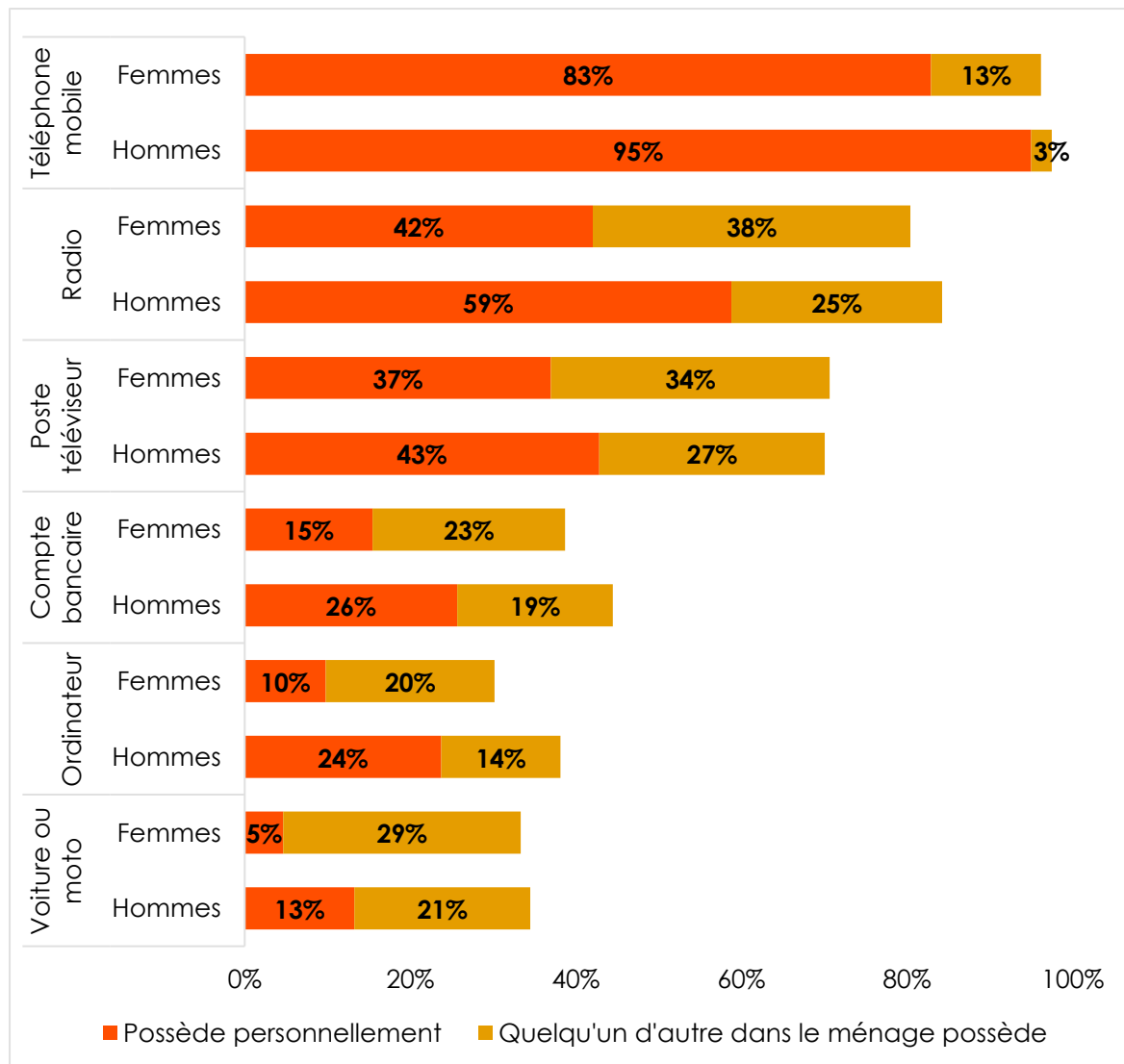


Question posée aux répondants: Pour chacune des affirmations suivantes, veuillez me dire si vous êtes en désaccord ou d'accord, ou n'en avez-vous pas assez entendu pour vous exprimer: Les femmes devraient avoir les mêmes droits que les hommes de posséder ou hériter de terres? (% qui sont « d'accord » ou « tout à fait d'accord »)

Au-delà de la propriété foncière, les femmes traînent également derrière les hommes en ce qui concerne l'accès à la technologie, la possession de biens tels que les véhicules, et les avoirs en banque (Figure 12). Tandis que 95% des hommes sénégalais affirment posséder un téléphone mobile, 83% seulement des femmes en disent de même. Pareillement, 59% des hommes possèdent des postes radios, alors que 42% seulement des femmes en possèdent. La tendance est la même pour la propriété des postes téléviseurs, des comptes bancaires, des ordinateurs, et des voitures ou motos.

Ces disparités diminuent lorsque l'on considère la propriété du ménage: Les femmes sont plus susceptibles que les hommes de dire que quelqu'un d'autre dans le ménage possède ces biens. Par exemple, alors que plus d'hommes que de femmes affirment posséder personnellement un poste téléviseur (43% contre 37%), les hommes et les femmes sont à peu près susceptibles à égalité de dire que quelqu'un dans le ménage – eux-mêmes ou quelqu'un d'autre – possède un poste téléviseur (71% et 70%). Cela dit, même lorsque quelqu'un d'autre dans le ménage possède un bien, il est difficile d'apprécier combien les répondants eux-mêmes ont accès à ce bien – surtout, peut-être, pour ce qui est des biens tels que les véhicules, les ordinateurs, et les comptes bancaires.

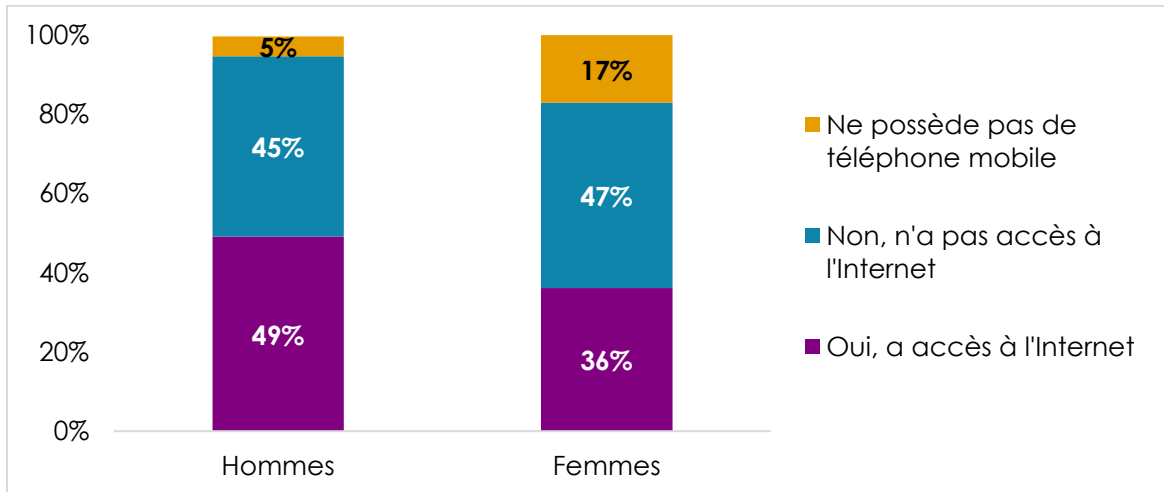
Figure 12: Biens matériels | par sexe | Sénégal | 2017



Question posée aux répondants: Lesquels de ces biens possédez-vous personnellement? [Si non:] Un autre membre de votre ménage en possède-t-il?

Même lorsque les femmes possèdent des téléphones mobiles, elles sont moins susceptibles que les hommes de posséder des téléphones qui peuvent accéder à l'Internet (36% de femmes par rapport à 49% des hommes) (Figure 13).

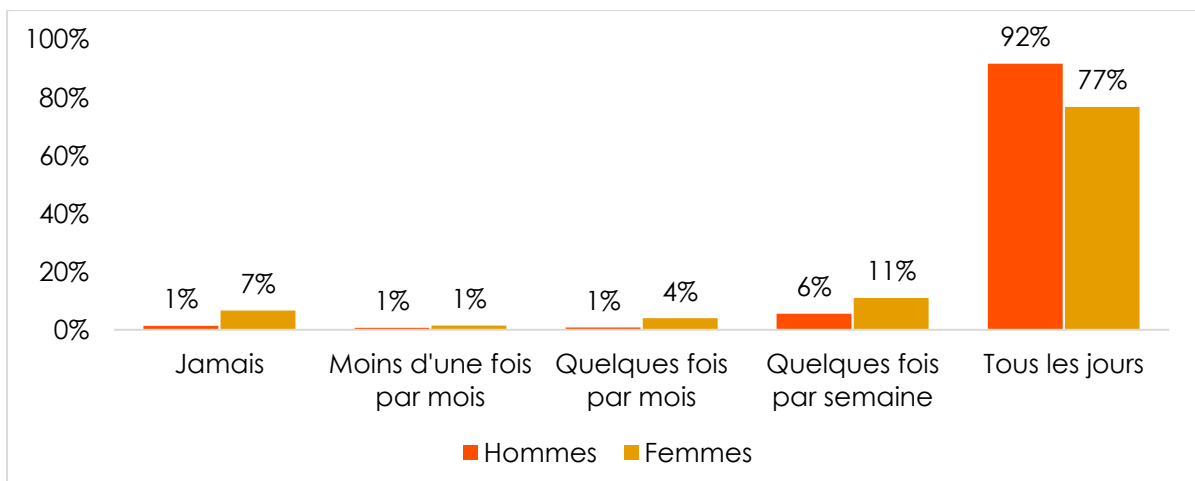
Figure 13: Votre téléphone mobile a-t-il accès à l'Internet? | par sexe | Sénégal | 2017



Question posée aux répondants qui avaient affirmé posséder personnellement un téléphone mobile: Votre téléphone a-t-il accès à l'Internet?

Les hommes sont également plus susceptibles d'utiliser fréquemment un téléphone mobile. Tandis que 92% des hommes se servent quotidiennement d'un téléphone mobile, 77% seulement des femmes en font de même. Dans le même temps, 7% des femmes ne se servent jamais de téléphone mobile, contre 1% seulement des hommes (Figure 14).

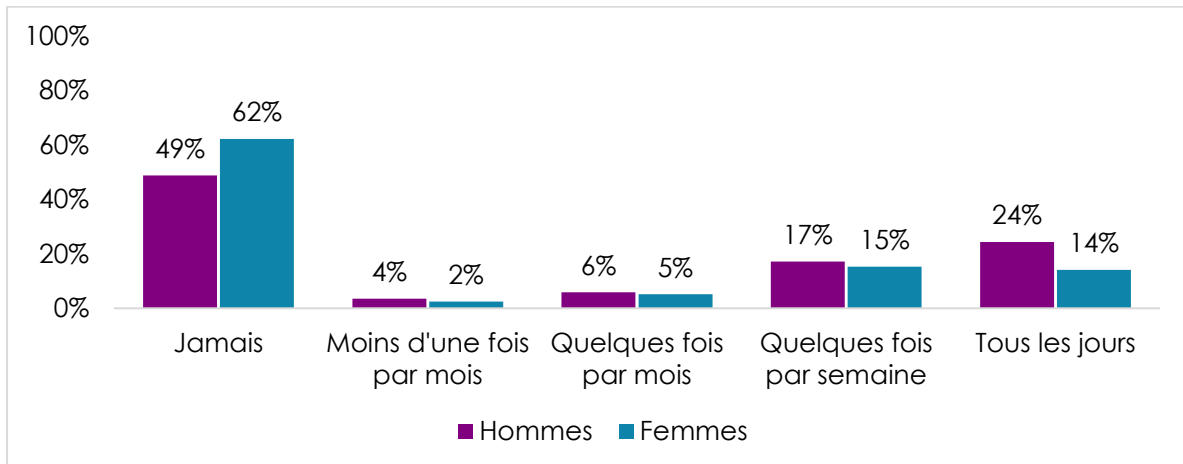
Figure 14: A quelle fréquence vous servez-vous d'un téléphone mobile? | par sexe | Sénégal | 2017



Question posée aux répondants: A quelle fréquence vous servez-vous d'un téléphone mobile?

Moins de Sénégalais se servent fréquemment de l'Internet, mais les écarts d'utilisation entre hommes et femmes sont semblables. Presqu'un quart (24%) des hommes se servent quotidiennement de l'Internet, tandis que 14% seulement des femmes en font de même. Plus de trois femmes sur cinq (62%) ne se servent jamais de l'Internet, contre la moitié environ des hommes (49%) (Figure 15).

Figure 15: A quelle fréquence vous servez-vous de l'Internet? | par sexe | Sénégal | 2017

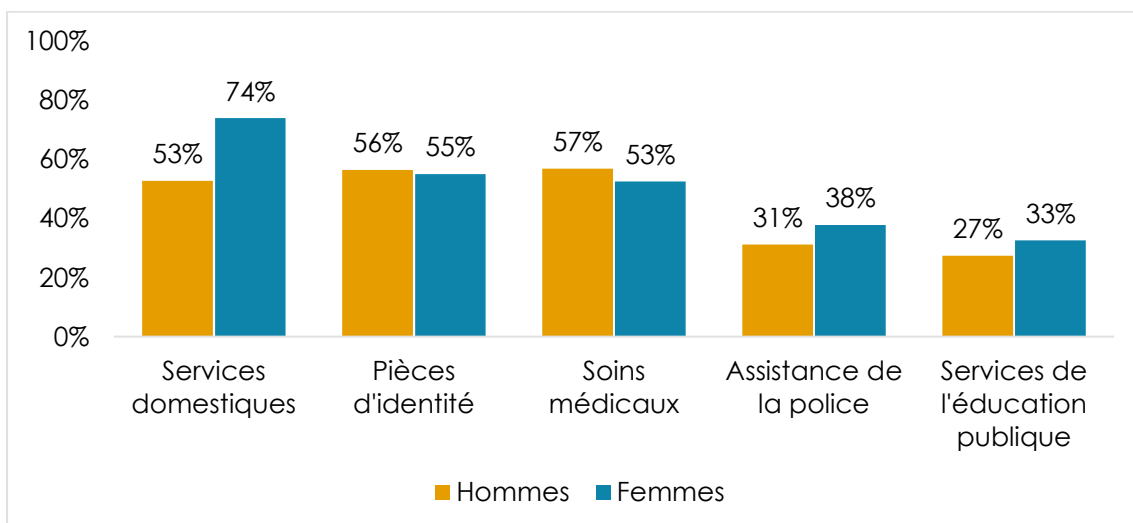


Question posée aux répondants: A quelle fréquence vous servez-vous de l'Internet?

Les femmes rapportent également plus de difficulté que les hommes à accéder à certains services gouvernementaux. Il a été demandé à tous les répondants s'ils avaient essayé de bénéficier de services publics durant les 12 mois précédents, y compris recevoir de l'assistance dans une école publique ou des soins dans un hôpital ou une clinique public/publique, obtenir une pièce d'identité auprès du gouvernement, l'assistance de la police, et jouir des services d'eau, d'hygiène, ou d'électricité. Au nombre de celles qui avaient cherché à jouir de services d'utilité publique, trois-quarts (74%) des femmes pensent qu'il était « difficile » ou « très difficile » de les obtenir, contre 53% des hommes. Presque quatre femmes sur 10 rapportent des difficultés à obtenir l'assistance de la police (38%), contre trois hommes sur 10 (31%). Un tiers (33%) des femmes affirment avoir eu du mal à obtenir des services dans les écoles publiques, contre 27% des hommes (Figure 16).

Plus d'hommes (57%) que de femmes (53%) affirment qu'il était difficile d'obtenir des soins médicaux, alors que l'obtention des pièces d'identité était à peu près aussi difficile pour les hommes que pour les femmes.

Figure 16: Difficulté de l'accès aux services publics | par sexe | Sénégal | 2017



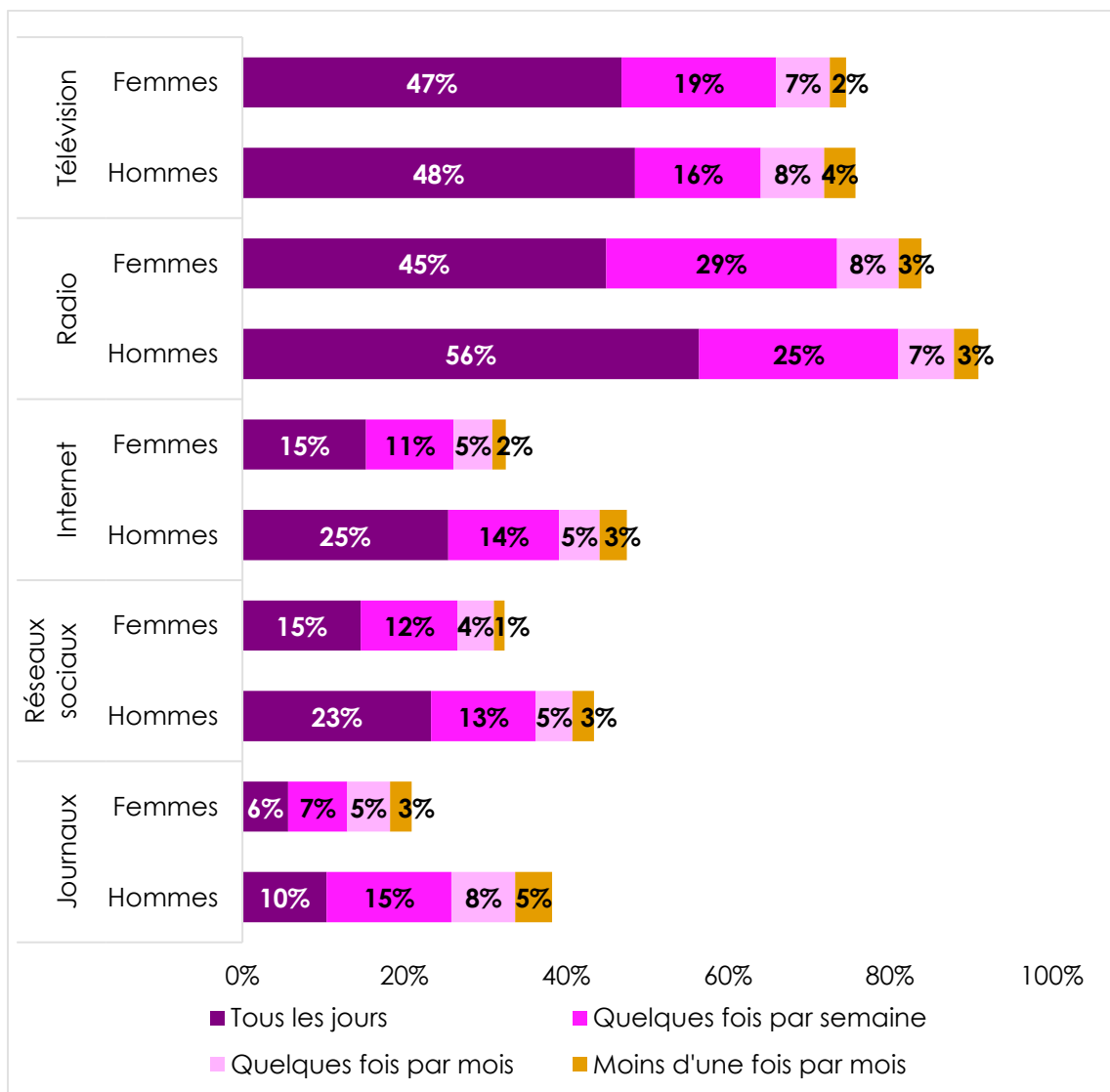
Question posée aux répondants qui avaient affirmé avoir essayé de bénéficier des services gouvernementaux clés durant les 12 mois précédents: *Etait-ce facile ou difficile d'obtenir [les services]? (% qui répondent « difficile » ou « très difficile »)*

Engagement politique et civique

Quand bien même les femmes traînent derrière les hommes en ce qui concerne l'accès à l'emploi, au foncier, et aux ressources économiques, elles s'engagent en politique à des niveaux similaires à ceux des hommes. Selon les réponses aux enquêtes, les femmes étaient presque aussi susceptibles que les hommes de voter (56% contre 60%) durant les élections législatives de 2017. Et il n'y a pas de différence dans la proportion des hommes et femmes sénégalais qui affirment se sentir proches d'un parti politique (46%) (pas d'illustration).

Il existe quelques disparités dans la consommation des médias d'informations (Figure 17). L'écart est le plus prononcé en ce qui concerne les informations par la radio: La majorité des hommes (56%) affirment se tenir informés quotidiennement par la radio, contre 45% des femmes. Les hommes sont considérablement plus susceptibles que les femmes de se servir de l'Internet et des réseaux sociaux pour se tenir informer. Et ils sont deux fois plus susceptibles que les femmes de lire un journal au moins plusieurs fois par semaine (25% contre 13%). La seule exception est la télévision, source quotidienne d'informations de 48% des hommes et 47% des femmes.

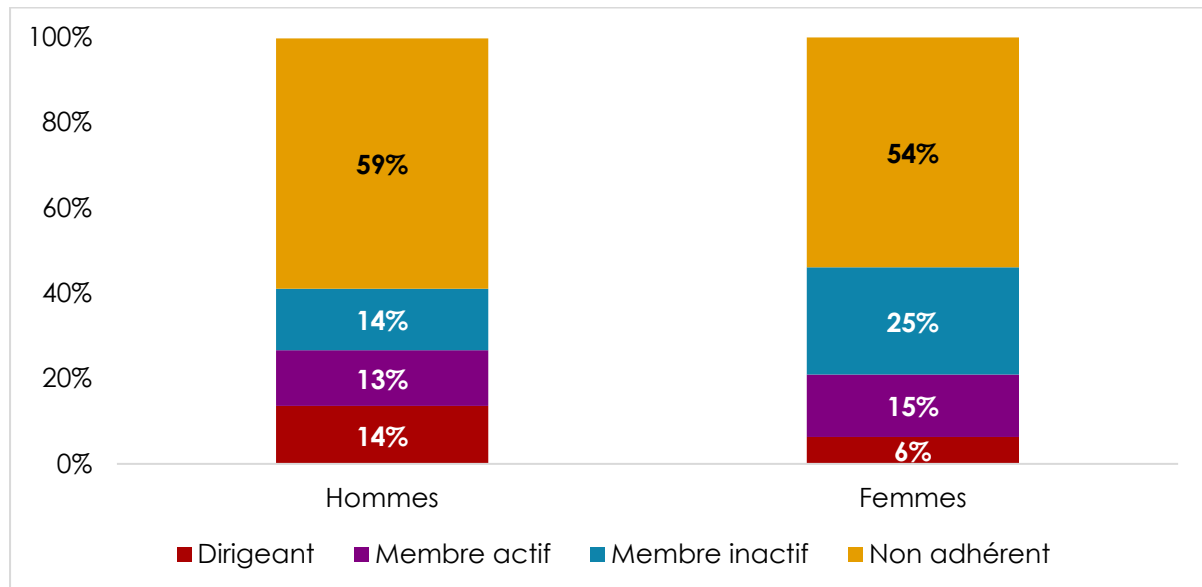
Figure 17: Consommation des médias d'informations | par sexe | Sénégal | 2017



Question posée aux répondants: Combien de fois vous tenez-vous informé grâce aux sources suivantes?

Enfin, les femmes sont quelque peu plus susceptibles que les hommes d'appartenir à un groupe communautaire ou à une association de volontaires (46% contre 41%). Mais au sein de ces groupes, les hommes sont plus susceptibles que les femmes de détenir un poste de responsabilité (14% contre 6%) (Figure 18).

Figure 18: Membre d'association de volontaires ou de groupe communautaire | par sexe | Sénégal | 2017



Question posée aux répondants: Pourriez-vous me dire si vous êtes dirigeant, membre actif, simple adhérent ou non adhérent d'une association de volontaires ou d'un groupe communautaire?

Conclusion

À travers le Sénégal, il y a un soutien fort à l'égalité des sexes à bien des égards. La plupart des Sénégalais pensent que les femmes devraient jouir de l'égalité des chances d'occuper un poste politique et de posséder ou hériter de terres. Pourtant, les femmes traînent toujours derrière les hommes en ce qui concerne l'accès à l'emploi et à d'autres ressources. Les hommes sont plus susceptibles d'avoir un travail, de posséder un téléphone mobile, et d'avoir accès à l'Internet. Quand bien même c'est encourageant de constater que le soutien à l'égalité est élevé et que les femmes participent activement en politique, des efforts supplémentaires peuvent être consentis pour équilibrer les règles du jeu économique en faveur des femmes sénégalaises.

Références

- Hirsh, A. (2012). Senegal makes headway on gender equality – but not everyone is happy. Guardian. 16 août.
- Murungu, V. (2017). Africa's progress on gender equality and women's empowerment is notable but gender inequality persists. African Institute for Development Policy (AFIDEP).
- Observatoire National de la Parité. (2017). <http://onp.presidence.sn/>.
- ONU. (2016). Global sustainable development report.
- ONU. (2019). Sustainable development goals.
- ONU Droits de l'Homme. (2015). Women in Senegal: Breaking the chains of silence and inequality.
- ONU Femmes. (2018). Senegal profile.

Thomas Isbell est doctorant à University of Cape Town en Afrique du Sud. Email: tisbell@afrobarometer.org.

David Jacobs était précédemment directeur adjoint du Département du Développement Economique et du Tourisme au sein du gouvernement provincial de Western Cape en Afrique du Sud. Email: david.jacobs2@westerncape.gov.za.

Christina Scheller est doctorante à Michigan State University. Email: schell12@msu.edu.

Afrobaromètre, une organisation à but non-lucratif dont le siège se trouve au Ghana, dirige un réseau panafricain et indépendant de recherches. La coordination régionale de plus de 35 partenaires nationales est assurée par le Ghana Center for Democratic Development (CDD-Ghana), l'institute for Justice and Reconciliation (IJR) en Afrique du Sud, et l'Institute for Development Studies (IDS) de l'University of Nairobi au Kenya. Michigan State University (MSU) et University of Cape Town (UCT) apportent un appui technique au réseau.

Le 7ème round d'Afrobaromètre a bénéficié du soutien financier de l'Agence Suédoise de Coopération pour le Développement International (SIDA), de la Fondation Mo Ibrahim, des Open Society Foundations, de la Fondation Bill & Melinda Gates, de la Fondation William & Flora Hewlett, du Département d'Etat Américain, de l'Agence Américaine pour le Développement International (USAID) à travers l'Institut Américain pour la Paix, de la Fondation Nationale pour la Démocratie (National Endowment for Democracy), et de Transparency International.

Les dons permettent au projet Afrobaromètre de donner une voix aux citoyens Africains. Veuillez penser à faire une contribution (à www.afrobarometer.org) ou contacter Felix Biga (felixbiga@afrobarometer.org) pour discuter d'un éventuel financement institutionnel.

Pour plus d'informations, veuillez visiter le www.afrobarometer.org.



Dépêche No. 305 d'Afrobaromètre | 28 juin 2019